

ASSOCIATION CANADIENNE DE LA CHÈVRE DE BOUCHERIE

LISTE DES HONORAIRES

En vigueur le 1 avril 2019

Veillez ajouter 13% TVH aux droits d'inscription pour l'Ontario,
ajouter 15% TVH pour le T.-N., N.-B, N.-E. et I-P-É.,
et ajouter 5% aux droits d'inscription pour toutes autres provinces.

COTISATION:

Actif.....	75,00\$
Associé	50,00
Junior	20,00
Nouvelle cotisation annuelle – comprend la cotisation annuelle et un choix de nom de troupeau et de lettres de tatouage enregistrés (Nouveaux membres seulement)	100,00
Nouvelle cotisation junior – comprend la cotisation junior et un choix de nom de troupeau et de lettres de tatouage enregistrés (Nouveaux membres seulement)	45,00

ENREGISTREMENTS:

	Membre	Non-Membre
Animaux provenant de l'étranger ou animaux importés, n'importe l'âge	40,00	80,00
Animaux pursangs (Boer et Kiko)		
âgé de 0 – 12 mois, enregistrement soumis seul.....	32,00	64,00
âgé de 0 – 12 mois, 2 -19 enregistrements soumis ensemble.....	26,50	53,00
âgé de 0 – 12 mois, 20 ou plus enregistrements soumis ensemble.....	20,00	40,00
âgé de plus de 12 mois.....	37,00	74,00
-Entreposage de l'échantillon ADN plur les chèvres Boer	5,00	10,00
-Entreposage et échantillonnage de l'ADN pour les chèvres Kiko	13,50	27,00
Animaux à pourcentage (Boer et Kiko)		
âgé de 0 – 12 mois, enregistremnt soumis seul.....	22,00	44,00
âgé de 0 – 12 mois, 2 -19 enregistrements soumis ensemble.....	16,50	33,00
âgé de 0 – 12 mois, 20 ou plus enregistrements soumis ensemble.....	12,00	24,00
âgé de plus de 12 mois.....	22,00	44,00

TRANSFERTS:

- Dans les 6 mois suivant la date de la vente et au moment de l'enregistment		
1 animal	14,50	29,00
2 – 19 transferts soumis en même temps	13,00	26,00
20 ou plus transferts soumis en même temps	12,50	25,00
- Dans les 6 mois suivant la date de la vente (animal déjà enregistré) une animal		
1 animal	22,00	44,00
2 – 19 transferts soumis en même temps	17,00	34,00
20 ou plus transferts soumis en même temps	16,00	32,00
- Plus de 6 mois après la date de la vente	50,00	100,00
- Transfert dans une famille, pourvu qu'il n'y ait de consideration financière		
1 animal	20,00	40,00
2 ou plus, soumis en même temps.....	12,50	25,00

AUTRES:

Duplicata de certificat (sans corrections).....	16,00	32,00
Nouveau certificat (avec corrections)	21,50	43,00
Enregistrement de lettres de tatouage (identification de troupeau).....	21,00	42,00
Transfer de propriété de lettres de tatouage (identification de troupeau)	21,00	42,00
Enregistrement de nom de troupeau	21,00	42,00
Transfert de propriété de nom de troupeau	21,00	42,00
Enregistrement d'entente de location.....	21,00	42,00
Frais d'épreuve d'ADN (sujet au changement sans avertissement)	40,00	80,00
Honoraire de demande rejetée (s'applique aux demandes incomplètes et aux demandes soumises avec les fonds insuffisants)	13,00	26,00
SERVICE URGENT: (en plus du frais régulier de la transaction et doit être inclus avec la remise).....	18,00	36,00
Envoyer le certificat d'enregistrement au nouveau propriétaire	3,00	6,00

TOUTES LES PAIEMENTS DOIVENT ÊTRE FAITS par VISA, MasterCard ou chèque ou mandat À L'ORDRE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ENREGISTREMENT DES ANIMAUX.

NE REMETTEZ PAS D'ARGENT COMPTANT.

Société canadienne d'enregistrement des animaux, 2417 Holly Lane, Ottawa, Ont. K1V 0M7

Téléphone (sans frais) 1-877-833-7110 ou (613)731-7110 Télécopieur: (613)731-0704

Courriel: clrc@clrc.ca Internet: www.clrc.ca